

Québec, le 18 février 2008

Monsieur Jean-Claude Marron  
Directeur du projet  
BFI Usine de triage Lachenaie Ltée  
3779, chemin des 40-Arpens  
Lachenaie (Québec) J6V 1A3

**Objet :** Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Lachenaie  
(secteur nord) (DQ21)

Monsieur,

En référence au dossier mentionné, la commission chargée de l'examen de ce projet désire obtenir l'information complémentaire suivante :

Il a été mentionné en audience, par le porte-parole du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (Monsieur Jean Mbaraga, DT4, p. 4), l'existence du programme d'achat de réduction des émissions de gaz à effet de serre provenant du captage et de l'élimination ou de la valorisation des biogaz générés par certains lieux d'enfouissement au Québec.

Est-ce que l'entreprise entend se prévaloir de ce programme ? Dans l'affirmative, quels sont les revenus escomptés pour l'entreprise ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 26 février prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Coordonnatrice du secrétariat  
de la commission